

## CONFERENCES SYNERGIES FRANCE JAPON 2010 - 2011

### News Release

No.10604 November 13, 2009  
Suntory Holdings Limited

**Suntory Holdings Limited announces completion of acquisition of the Orangina Schweppes Group**



Suntory Holdings Limited (Head office: Osaka; President: Nobutada Saji) has acquired 100% ownership of Orangina Schweppes Group (Head office: Paris; CEO: Luis Bach) from Lion Capital LLP and The Blackstone Group on November 12, 2009.

This acquisition of Orangina Schweppes Group will provide Suntory with a solid platform in Europe in the soft drinks business, and is a further step in Suntory's global expansion strategy.

**Mercredi 23 février 2011 à 19h15**

**Ecole des Mines de Paris, amphi L109  
60 bd Saint-Michel - Paris 6ème**

**Entrée gratuite mais inscription obligatoire  
par envoi de vos coordonnées à [sfj@free.fr](mailto:sfj@free.fr)**

## **20 ANS DE FUSIONS ET ACQUISITIONS ENTRE LA FRANCE ET LE JAPON**

**par Bernard Tézé**

**Avocat associé chez DS Avocats**

Après avoir été des acquéreurs très actifs, voire boulimiques, les groupes japonais ont restructuré leurs opérations et se sont tournés vers l'Asie. Cependant, on assiste depuis peu à un net regain d'activité avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché français. En témoignent les acquisitions de Cristaline et de Nutrition et Santé par Otsuka Pharmaceutical, d'Orangina Schweppes par Suntory, de Price Minister par Rakuten.

Qui sont les nouveaux acteurs ? Quelles sont les tendances ? Comment se comparent les groupes japonais et les groupes chinois ? Quelles sont les pratiques ? Bernard Tézé nous fera part de son expérience sur les fusions-acquisitions franco-japonaises : évolutions, retours d'expérience et cas pratiques.

Diplômé d'HEC, titulaire de maîtrises en droit public et en droit privé et d'un DESS en fiscalité internationale, Bernard Tézé est avocat, associé au cabinet DS Avocats après avoir été associé du cabinet White & Case et conseil du cabinet Clifford Chance. Il a été détaché 4 ans au Japon et intervient depuis plus de 20 ans sur des opérations de fusion et acquisition nationales ou internationales, notamment entre la France et le Japon. Il a en particulier animé un séminaire organisé sur ce sujet par l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) à Tokyo et à Osaka en juillet 2010.

La conférence sera suivie d'un débat avec l'assistance.